



150 ans Helvetia assise - dentelée, 1862 à 1881

Introduction

Le 1^{er} octobre 1862, soit il y a 150 ans, une nouvelle émission de timbres voit le jour: l'Helvetia assise dentelée. Ces timbres sont, par rapport aux émissions précédentes, dentelées avec une marque de contrôle à la place du fil de soie. Nous trouvons donc plusieurs valeurs, plusieurs couleurs avec des nuances de couleurs et deux papiers différents (papier blanc et papier mêlé).

Cette émission est intéressante par le fait qu'en 21 ans d'utilisation, on a pu noter bon nombre de changements. Avec la modernisation de cette époque (l'industrialisation, le commerce et le développement du chemin de fer) la Poste a du faire face à une augmentation d'utilisation de timbres pour toutes les prestations qu'elle proposait (et propose encore aujourd'hui).

La création de l'Union Postale Universelle (UPU) le 9 octobre 1874 à Berne et l'entrée en vigueur des tarifs le 1^{er} juillet 1875 marquent cette émission. L'unification des tarifs facilite les échanges entre les différents pays, certes, ce qui rend les tarifs avant l'UPU encore plus intéressants. Afin de donner un aperçu de la rareté des pièces et d'apprécier la collection à sa juste valeur, nous avons utilisé un degré de rareté (DR), selon l'échelle établie par R. Schäfer qui va de 1 à 13, soit dans un ordre de rareté croissant. **Les pièces peu fréquentes sont mises en évidence par le fond noir. Les documents avec attestation seront marqués par le signe suivant: (e).**

Cette collection a pour but de présenter cette émission en montrant des séries neuves, des séries oblitérées, des nuances de couleurs, des oblitérations et les affranchissements de cette époque (aussi bien pour la Suisse que pour l'étranger).

Sources:

- Catalogues Zumstein; «Manuel des oblitérations suisses de 1843-1907» Andres & Emmenegger.
- «Über die Frankaturen der Sitzenden Helvetia gezähnt».
- «Der Briefpostverkehr Schweiz-Ausland 1459-1907» Richard Schäfer.
- «Altschweiz – Was nicht im Katalog steht» Josua Bühler, 1968.
- «Faszination Philatelie» Publikationen 1973-1998 von Felix Winterstein, 1998.

Mes publications:

- « Ein interessanter Brief aus der Zeit des Deutsch-Französischen Krieges; Une lettre intéressante de la période de la guerre franco-allemande », SBZ/JPhS 11/2014, p. 475-476.
- « Destination Constantinople - 1^{ère} partie », Rhône Philatélie, n° 145. 9/2014, p. 15-16.
- « Destination Constantinople - 2^{ème} partie », Rhône Philatélie, n° 146. 12/2014, p. 15-17.
- « Wenn zwei Sammelsujet aufeinandertreffen », SBZ/JPhS 12/2012, p. 495.
- « Quand deux sujets de collection se rejoignent », SBZ/JPhS 11/2012, p. 400.
- « Ein interessanter Brief aus der Zeit des Französisch-Preussischen Krieges », Mitteilungsblatt der Arbeitsgemeinschaft Schweiz (ARGE-Schweiz), Nr. 72/2012, p.6-7.



150 ans Helvetia assise - dentelée, 1862 à 1881

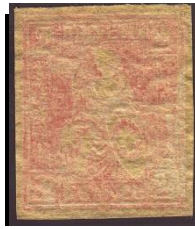
Plan

Thèmes	Cadre / Pages
Introduction et plan.....	1 / 1 - 2
Les timbres	
• Essais.....	1 / 3 - 4
• Séries neuves.....	1 / 5 - 7
• Séries oblitérées.....	1 / 8 - 10
• Blocs de quatre.....	1 - 2 / 11 - 13
• Les nuances de couleur.....	2 / 14 - 19
• Les nuances 36a - c.....	2 / 20
• Les nuances 37a - b.....	2 / 21
Les variétés	
• Les variétés.....	2 / 22 - 23
• Les doubles frappes.....	2 - 3 / 24 - 25
• Les doubles impressions.....	3 / 26 - 27
Les faux et les fausses oblitérations	
• Les faux et les fausses oblitérations.....	3 / 28
La fin de l'émission	
• Impression «Ausser Kurs» et «SPECIMEN».....	3 / 29 - 30
Les oblitérations	
• Le groupe 30.....	3 / 31
• Le groupe 43.....	3 / 32
• Les groupe 45 et 46A.....	3 / 33
• Les groupes 60 et 61.....	3 / 34
• Le groupe 62.....	3 / 35
• Les groupes 68, 81 et 98.....	3 / 36
• Le groupe 138.....	4 / 37
• Le groupe 150.....	4 / 38

Thèmes	Cadre / Pages
Les affranchissements pour la Suisse	
• Affranchissement mixte.....	4 / 39 - 40
• Envoi de lettres ordinaires.....	4 / 41 - 42
• Envoi de lettres ordinaires dans le rayon local.....	4 / 43 - 44
• Envoi d'imprimés.....	4 / 45
• Les remboursements.....	4 / 46 - 47
• Les recommandés (Chargé).....	4 / 48 - 49
Les affranchissements pour les pays limitrophes	
• La France.....	5 / 50 - 53
• L'Allemagne.....	5 / 54 - 56
• L'Autriche.....	5 / 57
• L'Italie.....	5 / 58 - 60
Destinations	
• L'Angleterre.....	6 / 61 - 62
• L'Espagne.....	6 / 63
• Les Pays-Bas.....	6 / 64
• La Russie.....	6 / 65
• La Turquie.....	6 / 66
• La Syrie.....	6 / 67
• Le Japon.....	6 / 68
• Le Singapour.....	6 / 68
• Les Indes orientales.....	6 / 69
• Les Etats-Unis.....	6 / 70
• Le Canada.....	6 / 71
• Le Pérou.....	6 / 72
• Le Brésil.....	6 / 72



Essai de papier et de couleur non dentelé, sans gomme et sans marque de contrôle



2cts rouge sur fond doré (e)

Essai de couleur non dentelé, sans gomme, avec marque de contrôle large



40cts vert jaunâtre (couleur définitive) avec une partie du cachet encadré:
«1 Fr.- 100 Stück à 1 Cent.»
(e)

Essais de couleur sur papier de différente épaisseur, sans marque de contrôle



5cts brun clair (e)



50cts lila avec bord de feuille inférieur. *L'interruption du cadre extérieur en au haut à droit qui se trouve aussi sur le timbre définitif.* (e)



5cts rouge (e)



2cts jaune



2cts gris-noir



2cts bleu



2cts vert



Essais de couleur, avec gomme, avec marque de contrôle



Unité de 8 timbres à 2cts de couleur rose

Essais de couleur dentelé, sans gomme et sans marque de contrôle



Unité de 8 timbres à 2cts de couleur rose



3cts noir sur fond jaune



2cts vert



3cts noir sur fond bleu



1862, papier blanc



Unité de 25 timbres avec bord de feuille



28



29



30



31 (e)



32



33 (e)



34 (e)



35 (e)



36



1867 -1878, papier blanc



43



39a



39b



37



38



39



40



41 (e)



42



43



1881, papier mêlé



Unité de 25 timbres avec bord de feuille



44



45



46



47



48



49



50



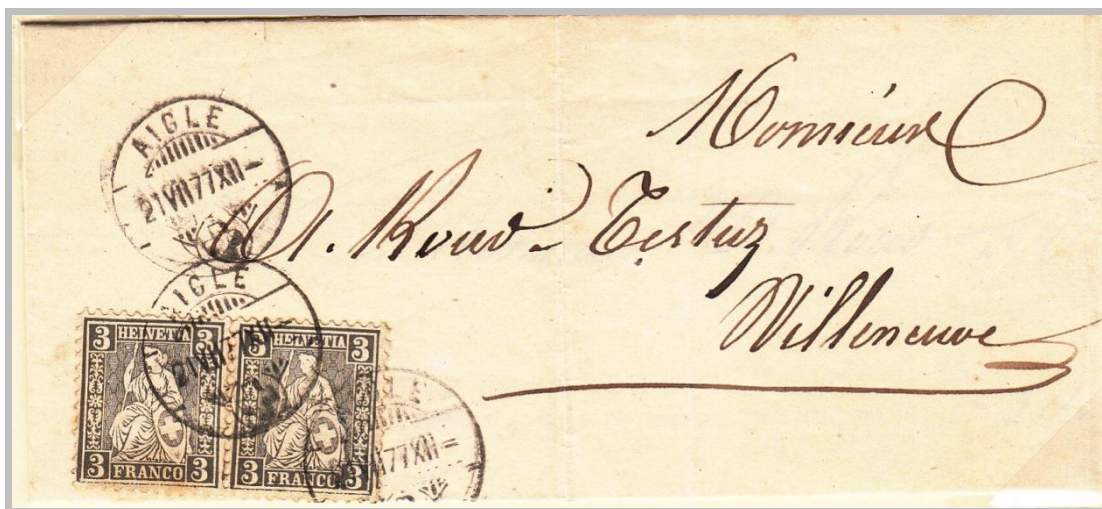
51



52



1862, papier blanc



Lettre d'Aigle pour Villeneuve affranchie 6cts (paire 29a.1.02: pointe de l'écusson colorée). Tarif du 1.9.1871 au 31.8.1876 jusqu'à 15g pour le rayon local: 5cts. La lettre est donc sur affranchie d'un centime, l'expéditeur n'ayant probablement que des timbres à 3centimes à disposition.



28



29 (e)



30



31



32



33



34



35 (e)



36 (e)



1867 - 1878, papier blanc



Lettre de Zurich pour Marseille affranchie à 30cts (41b (e), bleu, nuance de couleur peu fréquente). Tarif pour l'étranger du 1.10.1865 au 31.12.1875 jusqu'à 10g: 30cts.



37



38



39



40



41



42



43



1881, papier mêlé



Remboursement de 3 francs de Stalden pour Neerach affranchi à 15cts (47a). Tarif pour le remboursement du 1.7.1862 au 30.9.1884 jusqu'à 10 francs: 10cts et tarif du 1.9.1879 au 31.10.1884 jusqu'à 15g pour le rayon local: 5cts. Les helvetia assises pouvaient être utilisées jusqu'au 30.9.1883.



44



45



46



47 (e)



48



49



50 (e)



51 (e)



52 (e)



1862, papier blanc



28 (e)



29



30



36



31 (e)



34 (e)



32



1867 - 1878, papier blanc



38



37



39



40



42



43 (e)



1881, papier mêlé



44



45



46



47



48



49



50



51



52



1862 - papier blanc

Le nuances plus rares se distinguent par le fond noir.



28a
gris clair



28b
gris jaunâtre



28c
gris



29a
noir



29b
noir profond



30a
brun à brun foncé



30b
brun jaunâtre



30c
brun olive



30d
brun clair



30e
brun grisâtre



30f
brun lilas (clair à foncé)



30g
brun noirâtre



31a
bleu



31b
bleu foncé



31c
bleu verdâtre



31d
bleu vif



31e
bleu clair



1862 - papier blanc
suite



32a
orange jaunâtre



32b
orange brunâtre clair



32c
orange rougeâtre



32d
orange rouge



33a
vermeil



33b
vermeil clair



34a
vert



34b
vert jaunâtre



35
bronze



36a
doré, fond rougeâtre



36b
doré, fond jaunâtre



36c
doré



1867 - 1878, papier blanc



37a
brun rougeâtre clair



37b (e)
brun pâle



37c
brun jaunâtre clair



37d
brun olive



37e
olive jaunâtre clair



37f
olive brunâtre pâle



37g
olive brunâtre



37h
olive brun



38a
rose lilas



38b
carmin mat



38c
carmin



38d
aniline rose



38e
aniline rouge



39a
jaune



39b
jaune pâle



1876 - 1878, papier blanc
suite



40a
vert jaune



40b
vert jaunâtre



40c
vert bleuâtre clair



40d
vert bleuâtre



40e
vert



41a
outremer, clair à foncé



41b
bleu



41c
outremer mat



42a
gris clair



42b
gris



42c
gris jaunâtre



43a
lilas pourpre



43b
lilas rougeâtre



43c
lilas, fond rougeâtre foncé



43d
lilas, fond bleuâtre clair



1881 - papier mêlé



44a
olive jaunâtre mat



44b
olive brun clair



44c
olive mat



45a
brun gris



45b
brun foncé



45c
brun lilas, clair et foncé



45d
brun noir



46a
aniline rose



46b
aniline rouge



47a
jaune



47b
jaune pâle



1881 - papier mêlé
suite



48a
orange rougeâtre



48b
orange rougeâtre, soutenu



49a
vert bleuâtre clair



49b
vert bleuâtre



49c
Vert, très soutenu



49d
vert jaunâtre



50a
gris clair



50b
gris



50c
gris foncé



51a
lilas rougeâtre



51b
lilas



51c
lilas, soutenu



52
doré



Les nuances 36a - c



36a (e)
doré, fond rougeâtre



36c
doré



36a (e)
doré, fond rougeâtre



36b (e)
doré, fond jaunâtre



36c (e)
doré



36b (e)
Bande de quatre timbres
verticaux



Fragment avec la
combinaison 36a et 36b (e)
Peu fréquent



Fragment avec la combinaison 36a, 36b et 34a (e)
Peu fréquent



Les nuances 37a - b

De ces deux nuances le 37b est plus rare que le 37a et nettement sous estimé dans le catalogue.

Les timbres à deux centimes étaient surtout utilisée pour l'envoi d'imprimés.

Tarif pour les imprimés jusqu'à 50g du 1.10.1872 au 31.1.1915: 2cts



37a (e)
brun rougeâtre clair

Imprimé de Bâle pour
Langnau affranchie à 2cts
(37a (e))



37b (e)
brun pâle



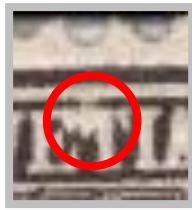
Imprimé de Bâle pour
Burgdorf affranchie à 2cts
(37b (e))



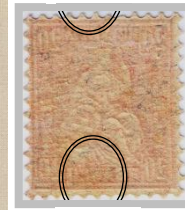
Les variétés



29b.2.03a
tache blanche dans
l'écriture en haut près du «T»



32c.1.10
marque de contrôle
partagée ¼:¾



39a.2.01
trait incolore vertical
finissant sur le genou



42b.2.05 et 2.01
tache sur le «0» du 40
en bas à gauche et **trait
incolore du 40 en haut à
gauche jusqu'à «FANCO» en
bas.**



50a.1.12 (e)
double perforation à la suite
du plis de la feuille au
moment de la perforation



42a.2.01
trait incolore du 40 en haut à
gauche jusqu'à «FANCO» en
bas.



50b.2.01
trait incolore du 40 en
haut à gauche jusqu'à
«FANCO» en bas.





Les variétés - suite



38.2.07
HELVETIA



37.1.13

Taches dans le chiffre en haut à gauche et en bas à gauche



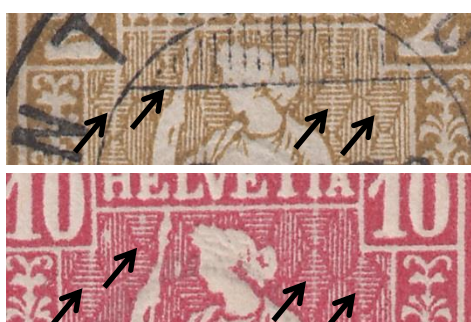
38.2.03

Tache blanche entre le 1 et le 0 en haut à gauche



37.2.04

Lignes incolores verticales



38.2.10

Lignes incolores verticales II/11



Les doubles frappes



30a.2.03
Légère double frappe en haut
dans les deux «5» et
FRANCO



38b.2.01
Double frappe du «10» et
dans FRANCO en bas



30a.2.01
Double frappe dont une est
renversée



30f.2.02 (e)
Double frappe du «5» en bas
à gauche et dans FRANCO



46a et 45c.2.01 sur fragment (e)
avec double frappe dont une
est renversée



51b.2.01 (e)
Double frappe dont une est
renversée et trace de double
cadre



51b.2.01 et 1.04 (e)
Double frappe dont une est
renversée et trace de double
cadre (cette dernière est très
courante)



Les doubles frappes - suite



Paire 45b.2.01 (e)
Double frappe dont une est
renversée



Bloc de 9x45b avec la variété
44b.2.01 au milieu du bloc avec
double frappe dont une est
renversée



Bloc de 9x44b (e) avec la
variété 44b.2.01 au milieu du
bloc avec double frappe dont
une est renversée



Les doubles impressions



49b.1.12
Double impression (légère)



49b.1.12 (e)
Bloc de quatre avec double
impression (décalage de 0,5mm)



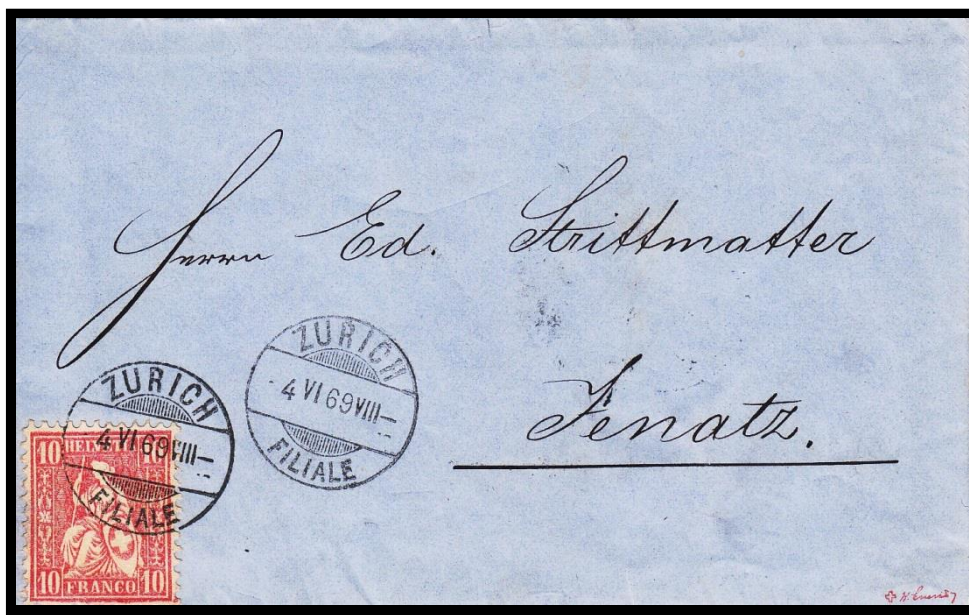
Lettre recommandée d'Yverdon pour Yvonand affranchie à 25cts (40b.1.12 (e), double impression).
Tarif pour le rayon local jusqu'à 15g du 1.9.1876 au 30.9.1883: 5cts. Tarif pour le recommandé du
1.9.1876 au 30.9.1883: 20cts.



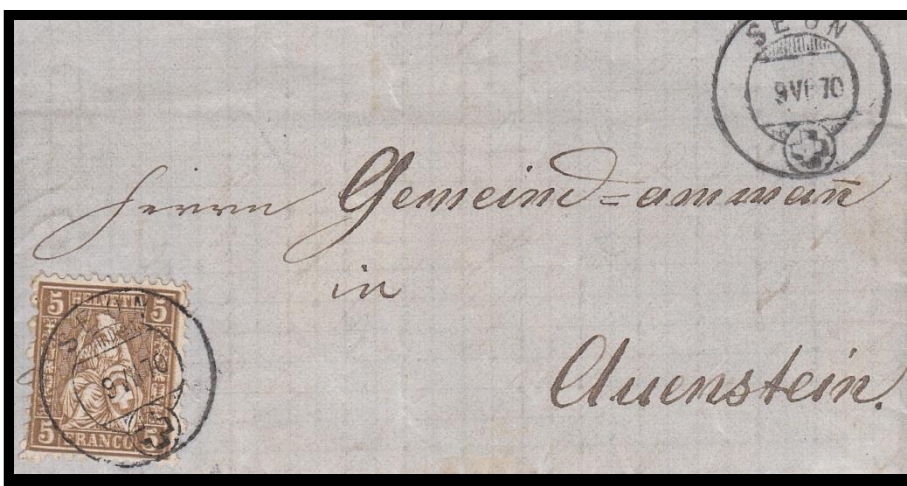
Les doubles impressions
suite



38.1.13: double impression
La couleur est décalée d'environ $\frac{1}{4}$ de mm vers le haut. Bien visible surtout dans la partie inférieure de timbre.



Lettre de Zurich pour Jenatz affranchie à 10cts (38.1.13: double impression)



Lettre de Seon pour Auenstein affranchie à 5cts (30d.1.12: double impression).
Tarif pour les lettres dans le rayon local jusqu'à 10g du 1.7.1862 au 31.8.1871:
5cts.



30d.1.12
Double impression



Les faux et les fausses oblitérations

Tout le monde aime avoir dans sa collection un timbre rare. Ceci induit les malfaiteurs qui donnent une mauvaise image à la philatélie de vous offrir des faux ou des timbres avec une fausse oblitération. C'est très tentant de faire d'un 40cts (Zumstein 50) neuf un exemplaire oblitéré dont la cote est 1250 fois supérieure. Parmi les faussaires les plus connus nous vous mentionnerons François Fournier et Jean de Sperati.

Faux de François Fournier



36

Un faux provenant de l'office
de François Fournier.
L'oblitération est fausse aussi!

Timbre «trafiqué»



36a

Ce timbre a suivi une cure
d'amaigrissement!!!
Il a été redentelé sur 2 côtés.

Les fausses oblitérations



45b.2.01

Fausse oblitération



29a

Date du 29 Juillet 1888!



49d

Fausse date comme le voisin
de gauche.



36c (e)

Cette oblitération est fausse. Un
cachet similaire d'ambulant
postal a bien existé et utilisé de
1863 à 1866 mais pas en 1880!



47a

Il s'agit d'une oblitération
antidatée!
« Schnapszahl: 18.11.81 »



51

Cachet confectionné bien
plus tard que l'utilisation des
Helvetia assises



49b

Fausse oblitération!
Méfiez-vous des cachets dans
le coin et mal lisibles!



50a

L'oblitération est fausse avec la date
du 15.VIII.1871!!!



49b

Fausse oblitération!



Impression «Ausser Kurs» et «SPECIMEN»

Les émissions de 1862 à 1881 furent déclarées hors cours dès le 1^{er} octobre 1883 selon l'ordonnance du 14 mai 1883. Les offices postaux étaient obligés de retourner les stocks non vendus jusqu'au 20 octobre 1883. Le public pouvait échanger les timbres contre des nouveaux jusqu'au 1^{er} janvier 1884, date prolongée jusqu'au 30 juin 1887. Les timbres mis à disposition des collectionneurs furent «oblitérés» par un cachet «Ausser Kurs» ou «AUSSER KURS» afin d'éviter une utilisation abusive. L'«oblitération» «SPECIMEN» est plus rare.



28a
SPECIMEN



29b
«Ausser Kurs»



47a
«Ausser Kurs»



49b
«Ausser Kurs»



29a
«AUSSER KURS»



48a
«AUSSER KURS»



36c
«AUSSER KURS»



44a
«AUSSER KURS»



47a
«AUSSER KURS»



44a
«AUSSER KURS»



Impression «Ausser Kurs» et «SPECIMEN» - suite

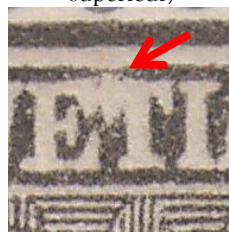
Unité de 25x29a mis hors service.



29a.2.01a
Légère double
impression en haut à
droite
(27^{ème} timbre du
demi feuillet
supérieur)



29a.2.01a
Tache blanche en le E et le T
d'HELVETIA
(37^{ème} timbre du demi feuillet
supérieur)

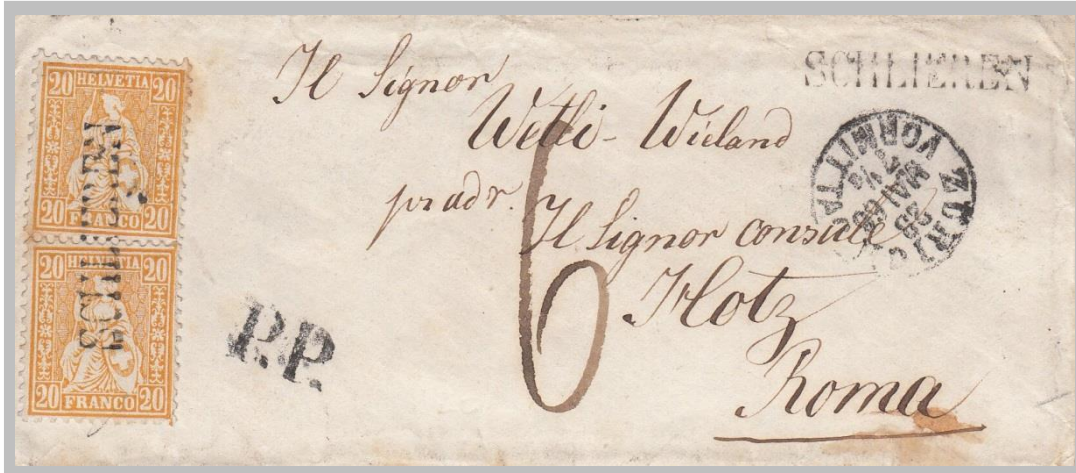


29a
«AUSSEKURS» décalé
(47^{ème} timbre du demi feuillet
supérieur)



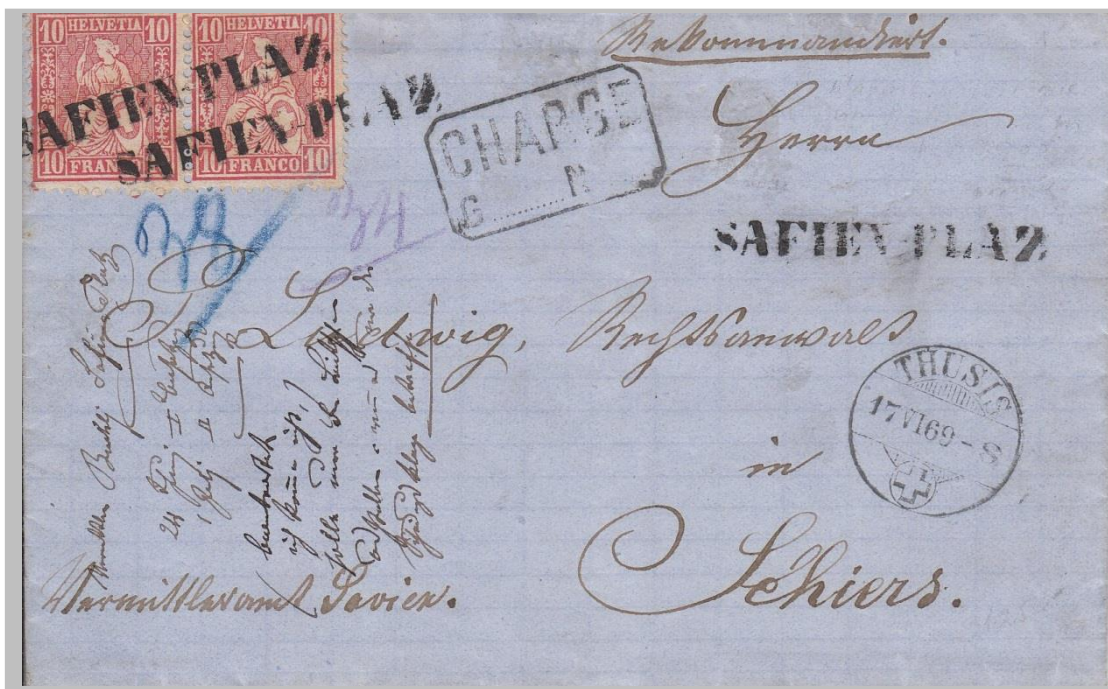
Le groupe 30

Caractères elzéviens, majuscules de même hauteur, sur une ligne et sans encadrement.



Lettre de Schlieren (cachet du groupe 30/S/50) pour Rome affranchie à 40cts (2x32a; tarif du 1.7.1862 au 31.12.1870 pour un poids jusqu'à 10g s'élevait à 35cts!).

Le tarif était payé jusqu'à l'entrée de l'Etat de l'Eglise. Pour le transport jusqu'à Rome il a fallu payer encore 6 bajocchi (introduction de la lire divisée en centesimi le 21.7.1867). Le 20.9.1870 Rome fut proclamée capitale du Royaume d'Italie, ce qui marqua la fin de l'Etat pontifical qui avait duré plus d'un millénaire (de 752 à 1870)!



Lettre recommandée de Safien-Platz pour Schiers affranchie à 10 cts (paire 38c) et oblitérée par un cachet du groupe 30/S/6.

Tarif du 1.7.1862 au 31.8.1871 jusqu'à 10g: 10cts.

Tarif du 1.7.1862 au 30.9.1870 pour le recommandé: double du tarif de la lettre.



Le groupe 43

Groupe 43: Caractères bâton, majuscules de même grandeur, sur une ligne et sans encadrement.



Corbières cachet du groupe 43/C/236
Fragment avec un 31b et un 38a (e)
*L'affranchissement des deux valeurs
en différent couleurs est rare.*



Toesch cachet du groupe 43/T/?
Paire 30f (e)

*Toesch s'appelle aujourd'hui Täsch.
Ce cachet n'est pas mentionnée dans
le manuel des oblitérations Andres-
Emmenegger!*



Monte Ceneri
cachet du groupe 43/M/216
Paire 30g



Lettre de Semsales (FR) pour Beaufort (en Savoie) affranchie à 30cts (33a (e))
annulée par le cachet linéaire de Semsales (groupe 43/S/236).

Les lettres pour l'étranger avec des cachets linéaires sont relativement rares.



Le groupe 45

Caractères bâton, majuscules de différente grandeur, sur deux lignes et sans encadrement.



Remboursement de 20cts de Buchs (LU) pour Knutwyl affranchi à 15cts.
Comme les cachets en témoignent, la lettre est partie de Buchs à Wauwyl (bureau comptable avec un cachet du groupe 138), à Sursee, à Büron pour arriver à Knutwyl.

Le groupe 46A

Caractères bâton, que la première lettre en majuscule, sur une ligne et sans encadrement.



Lettre recommandée d'Alt St. Johann pour Krummenau affranchie à 30cts (bande de cinq 30a plus un 30a isolé (e)) avec le cachet du groupe 46A/A/1 en bas à droite.



Le groupe 60

Caractères bâton, majuscules de même grandeur, sur une ligne avec encadrement.



Remboursement de 5.70 francs de Neuenkirch (LU) pour Ruswil affranchi à 15 cts (30c, 38c) et oblitéré par un cachet du **groupe 60**. Tarif pour le rayon local pour un poids <10g du 1.7.1862 au 31.8.1871: 5cts. Tarif pour le remboursement du 1.7.1862 au 30.9.1884 jusqu'à 10 francs: 10cts. Neuenkirch était une agence postale de 1839 jusqu'au 1.9.1870.

Le groupe 61

Caractères bâton, majuscules de même grandeur, sur deux lignes avec encadrement.



Lettre recommandée de Büttisholz portant le cachet du groupe 61/2.



Le groupe 62

Ecriture latine, sur une ligne avec encadrement.



Ebikon
32b



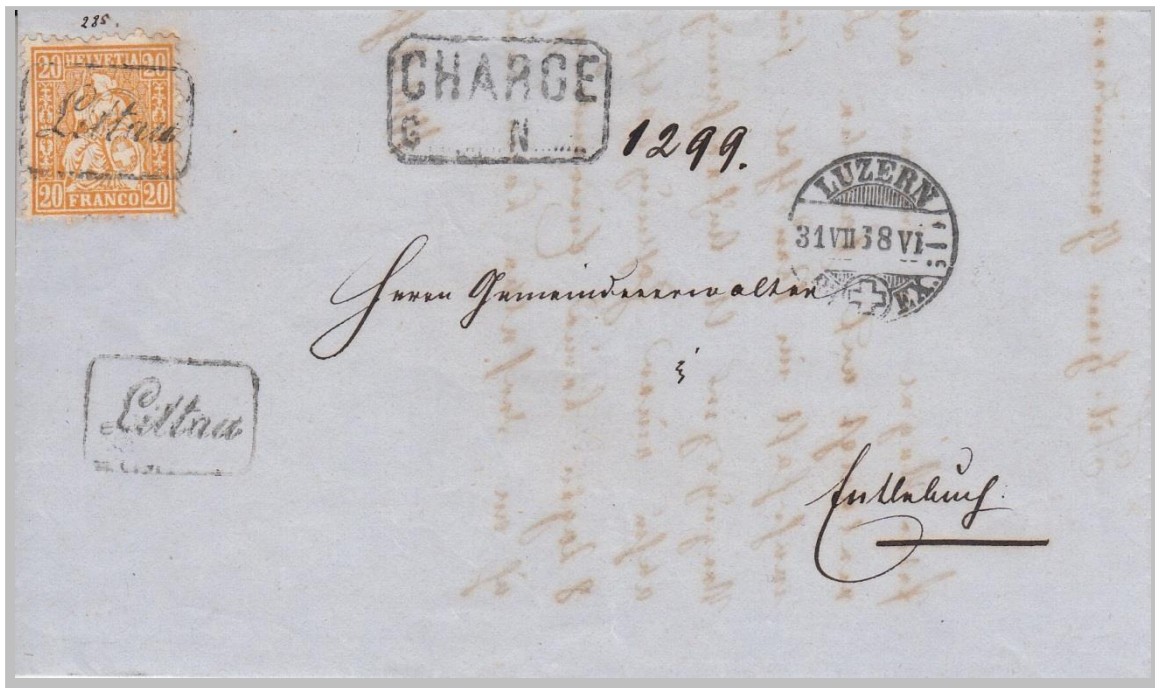
Ebikon
31e



Ebikon
38c



Menzau
32b



Lettre recommandée de Littau affranchie à 20cts (32b) annulée pour le cachet du groupe 62/14.



Cachet d'arrivée d'Emmen (groupe 138).



Lettre recommandée d'Oberkirch pour Emmen affranchie à 30cts (paire 38c et 38c isolé). Au verso nous trouvons le cachet d'arrivée d'Emmen, cachet du groupe 138.



Le groupe 68

Cachets ovales avec la croix et des rayons, cachets tessinois.



Fragment avec un 30b oblitéré par un cachet du **groupe 68**.
Cerentino (TI) était une agence postale de 1851 jusqu'au 1.9.1886.

Le groupe 73B

Cachets spéciaux de l'administration postale..



31c (paire) (e)
Cachet du groupe 73B/1
« OBER-POST-CONTRÔLE »



36b (doré, fond jaunâtre) (e)
Nuance de couleur peu
fréquente
Cachet du groupe 73B/1
« OBER-POST-CONTRÔLE »

Le groupe 98

Cachets rectangulaires de messagerie à deux lignes.



38c (bande verticale de trois timbres)
Cachet du groupe 98
« Genève C 28 OCT. 78 »



32c
Groupe 98
« Sursee 1 DEC. 8... »



Le groupe 138

Cachets dits « Zwergstempel », c'est-à-dire cachets nains, 2 cercles de 19 à 20mm de diamètre, sans indication de l'année.



Remboursement recommandé («*Chargé. Nachn. per frank.*» en haut à gauche) de Hergiswyl pour Luthern affranchi à 25 cts (40b) et oblitéré par un cachet du groupe 138. Tarif pour le rayon local pour un poids <15g du 1.9.1871 au 31.8.1876: 5cts; tarif pour le remboursement jusqu'à 10 francs du 1.9.1871 au 31.8.1876: 10cts; tarif pour le recommandé du 1.9.1871 au 31.8.1876: 10cts.



47a (e)
Gümlingen



30d
Olsberg
en bleu



42c
Trüllikon

Le groupe 138 sur le 37a

La nuance de couleur du 2 centimes, le 37a (brun rougeâtre clair) fut normalement distribuée dans les bureaux de poste des arrondissements V (Bâle) et VIII (Zurich) mais nous trouvons de temps en temps un cachet d'un autre arrondissement (comme ci-dessous: Gümlingen, arrondissement III (Berne)). Jusqu'à présent nous connaissons trois localités du groupe 138 sur les 37a, d'abord Trüllikon, puis Ottenbach et enfin Gümlingen. **Vous trouverez ci-dessous Sirnach, arrondissement VIII (Thurgovie).** Les cachets du groupe 138 sont rares sur les 37a!



37a
Trüllikon
Arrondissement VIII (ZH)



37a (e)
Gümlingen
Arrondissement III (BE)



37a.1.10 (e)
Sirnach
Arrondissement VIII (TG)



37a.1.10
Marque de contrôle
fortement déplacée, à cheval
par moitié sur les dentelures
verticales



Le groupe 150, cachets à anse de Genève

Un cercle avec pont et anse avec PD ou évidée, heure et hachures fines.

La Suisse avait passé à cette époque des accords postaux bilatéraux avec certains pays et l'apposition de la griffe « PD » (Payé jusqu'à Destination) était obligatoire sur les lettres en trafic international. L'Administration des Postes de Genève fit donc confectionner des tampons spéciaux suite à l'augmentation du trafic dans ses différents services. Ne donnant probablement pas satisfaction, ces tampons furent mis à l'écart et servirent occasionnellement comme cachets d'appoint (première période d'utilisation de 1871 à 1875).

La création de l'Union des Postes en 1875 (qui deviendra l'UPU en 1878) aboutit aux accords postaux généraux mis en vigueur le 1^{er} juillet 1875 (et le 1^{er} janvier 1876 pour la France). Dès lors, la mention PD perdait sa raison d'être. La poste de Genève fit échapper le «PD» des tampons et ceux-ci furent de nouveau utilisés comme des cachets d'appoint de 1876 à 1888 (deuxième période d'utilisation).

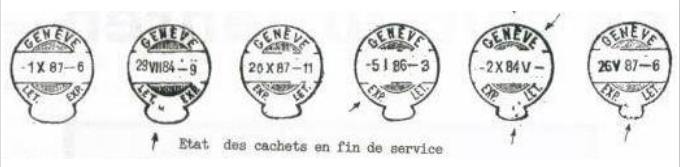
Première période d'utilisation (1871 à 1875)

Seuls les deux premiers cachets ont été utilisés régulièrement, les quatre autres n'ont que peu ou pas servi. On les trouve principalement sur les 3cts, un peu moins sur les 5cts, et plus rarement encore sur les autres valeurs. Les empreintes sur des lettres sont occasionnelles (probablement il s'agit de plis remis au guichet avec des imprimés).



Deuxième période d'utilisation (1876 à 1888)

Le 1^{er} juillet 1875 entre en vigueur la nouvelle convention de l'Union Générale des Postes (plus tard l'UPU). Cette convention est adoptée par la France dès le 1^{er} janvier 1876 rendant caduque la mention PD apposée jusque là pour les lettres pour l'étranger. Les PD sont échappés par la Poste de Genève et remis au tri central où ils serviront comme cachets d'appoint. Leur fréquence d'emploi sera alors au moins dix fois supérieure à celle de la période précédente.



29b
Type 2a



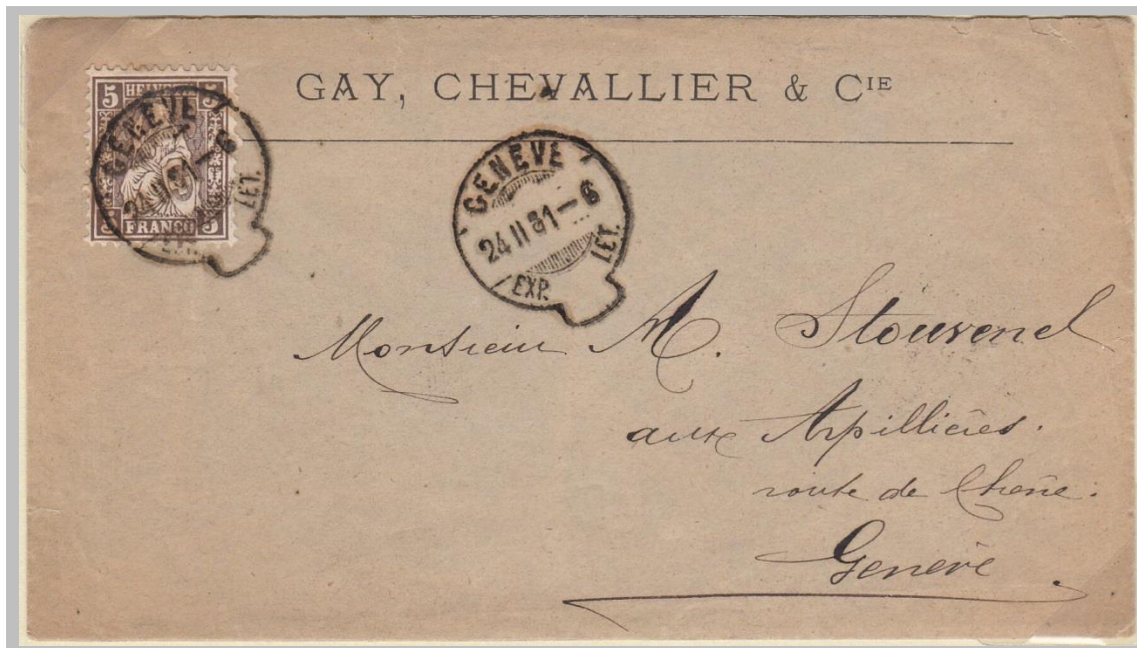
30d
Type 2a



37d
Type 2



38d
Type 4



Lettre de Genève pour Genève affranchie à 5 cts (30a) et oblitérée par un cachet du groupe 150. Tarif pour le rayon local pour un poids <15g du 1.9.1876 au 30.9.1883: 5cts.



Affranchissement mixte

Les Strubels (Rappen) furent utilisés jusqu'au 31.8.1862 en ce qui concerne les 15cts, toutes les autres valeurs furent utilisées jusqu'au 31.7.1863. L'affranchissement mixte était donc possible du 1.10.1862 jusqu'au 31.7.1863, soit pendant 10 mois.



Bande de journal pour l'envoi du journal «Toggenburger Boten». Envoi de Lichtensteig en transitant par Bütschwil (oblitération du groupe 104I type 2) pour arriver à destination de Ganterschwil. La bande est affranchie à 12cts (31a et 21G) (e).

Tarif pour l'envoi d'un imprimé jusqu'à 15g du 1.8.1862 au 31.8.1871: 2cts.

Tarif pour le remboursement jusqu'à 10 francs du 1.7.1862 au 30.9.1884:
10cts

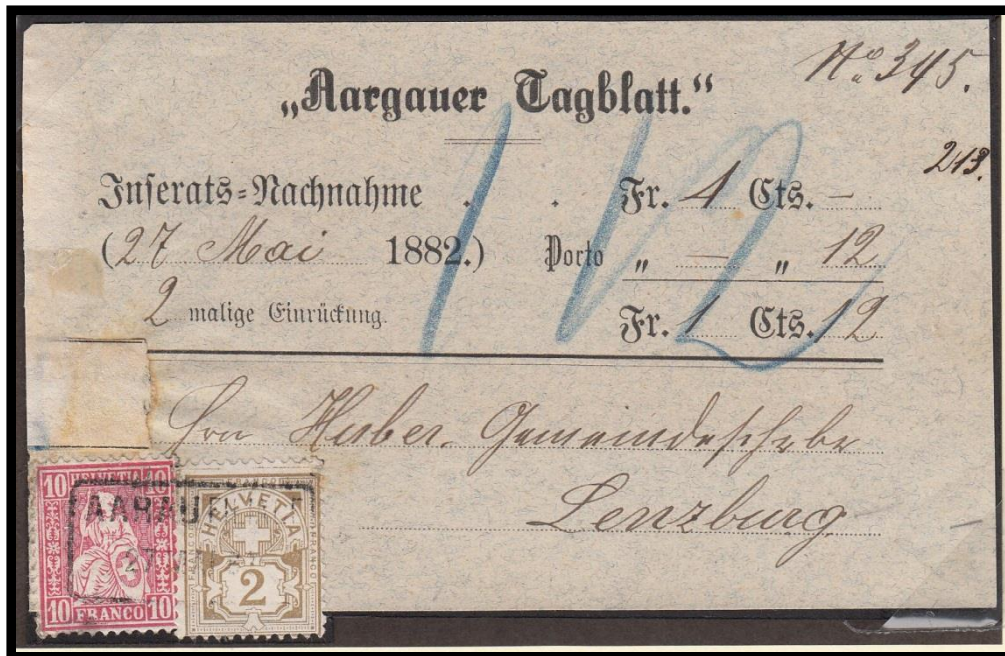


Cachet de transit
Groupe 104I type 2



Affranchissement mixte

Les Helvétias assises furent utilisées jusqu'au 30.9.1883. Dès le 1^{er} avril 1882 apparut l'émission type chiffre et croix. L'affranchissement mixte était donc possible du 1.4.1822 jusqu'au 30.9.1883, soit **pendant 18 mois**.

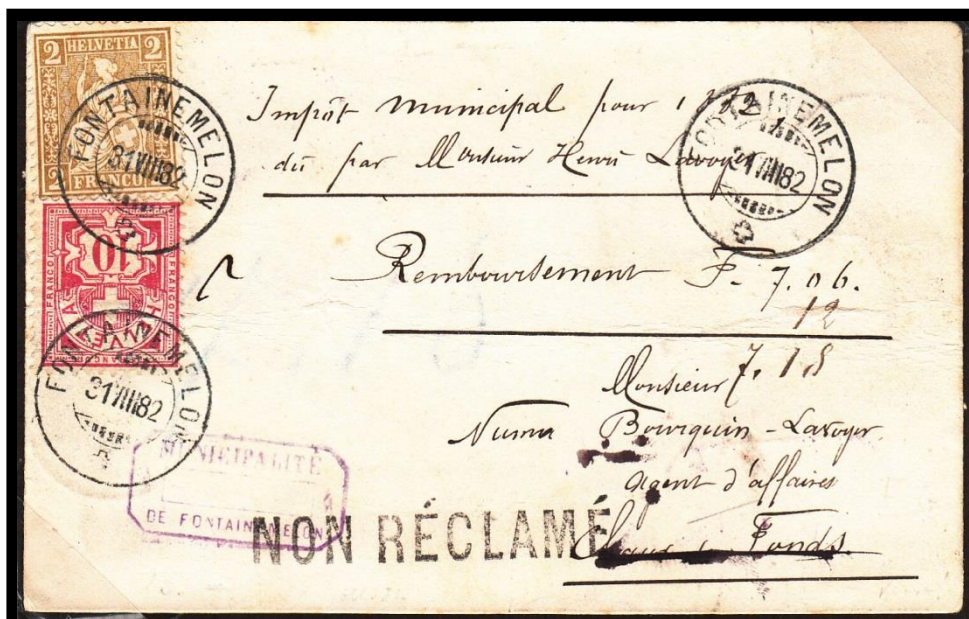


Remboursement de 4.12 francs d'Aarau pour Lenzburg affranchi à 12cts (46a, 53a) (e).

Affranchissement relativement rare.

Tarif pour l'envoi d'un imprimé jusqu'à 50g du 1.9.1876 au 30.9.1884: 2cts.

Tarif pour le remboursement jusqu'à 10 francs du 1.7.1862 au 30.9.1884: 10cts



Remboursement de 7.18 francs de Fontainemelon pour La Chaux-de-Fonds affranchi à 12cts (37g, 61Aa) (e).

Affranchissement relativement rare.

Tarif pour l'envoi d'un imprimé jusqu'à 50g du 1.9.1876 au 30.9.1884: 2cts.

Tarif pour le remboursement jusqu'à 10 francs du 1.7.1862 au 30.9.1884: 10cts



Envoi de lettres ordinaires

Les tarifs pour l'envoi de lettres pour la Suisse n'ont pas subi beaucoup de changements. A noter surtout le changement du poids de 10g à 15g pour les lettres. Rappelons-nous que les Helvétias assises furent utilisées du 1.X.1862 au 30.IX.1883.

Date	poids	tarif
1.7.1862 au 31.8.1871	<10g	10cts
	10 - 250g	20cts
1.9.1871 au 31.8.1876	<15g	10cts
	15 - 250g	20cts
1.9.1876 au 31.10.1884	<15g	10cts
	15 - 250g	20cts



Lettre de Herzogenbuchsee pour Berne affranchie à 10cts (31a).
Tarif pour les lettres jusqu'à 10g du 1.7.1862 au 31.8.1871: 10cts.



Lettre de Lagnau pour Vevey affranchie à 10cts (38c).
Tarif pour les lettres jusqu'à 15g du 1.9.1871 au 31.8.1876: 10cts.

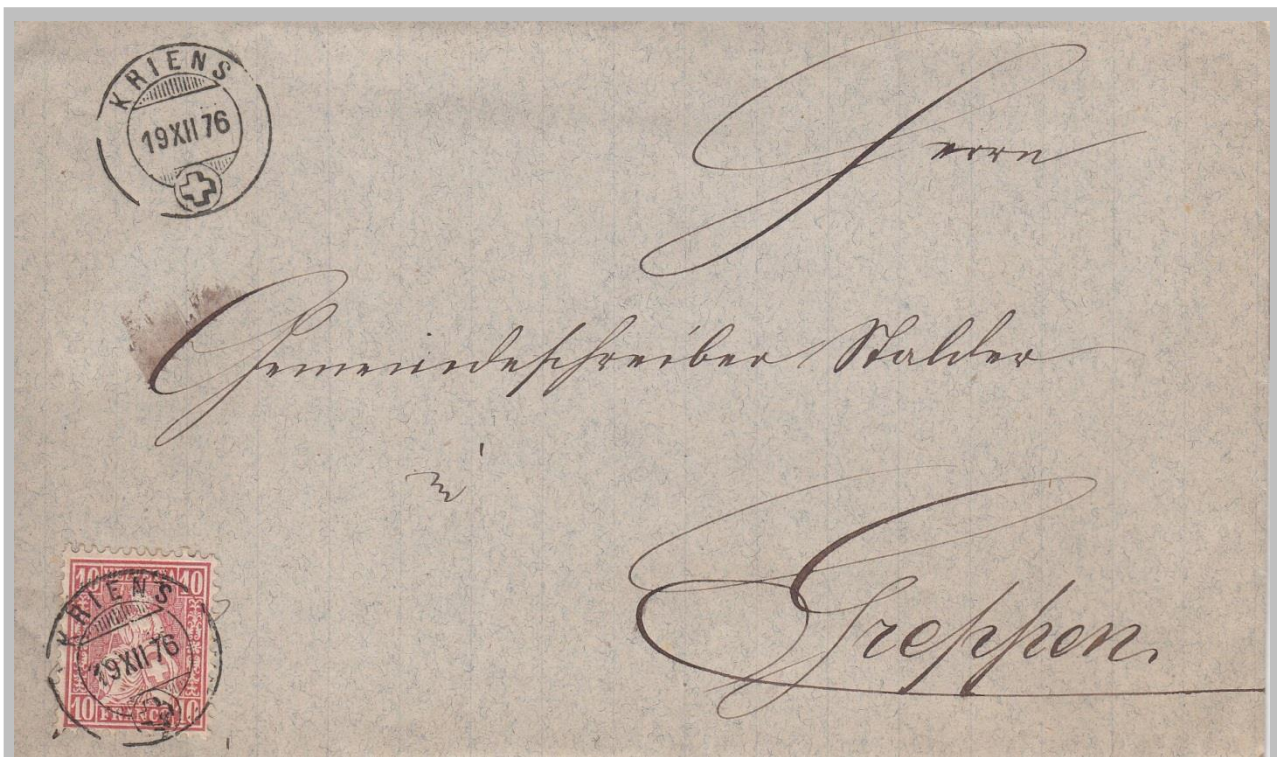


Envoi de lettres ordinaires - suite

Les deux lettres suivantes sont de la période du tarif du 1.9.1876 au 31.10.1884 pour des lettres jusqu'à 15g



Lettre, 2^{ème} échelon de poids, de Genève pour Steinen affranchie à 10cts et annulé par le cachet de Genève du groupe 150, type 2 (46a et b; deux nuances de couleur différentes de l'émission papier mêlé sur le même pli).



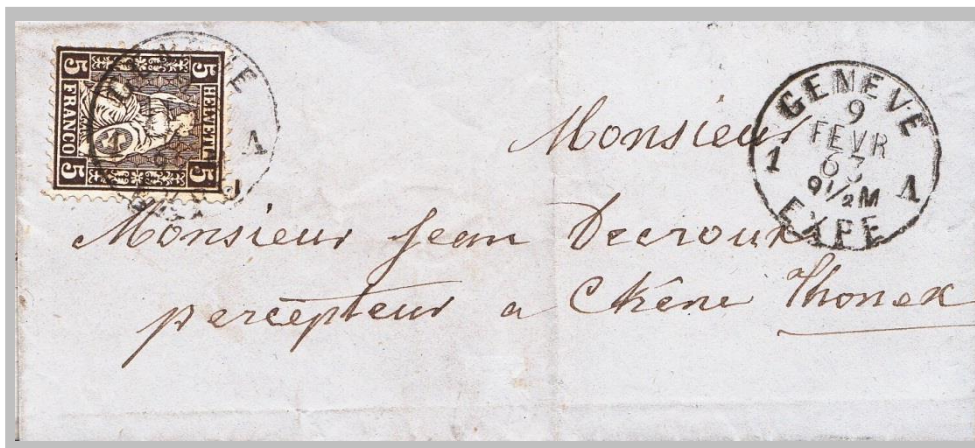
Lettre de Kriens pour Greppen affranchie à 10cts (38c).



Envoi de lettres ordinaires dans le rayon local

Comme les tarifs pour l'envoi de lettres pour la Suisse, les tarifs pour l'envoi dans un rayon local n'ont pas subi beaucoup de changements mis à part le changement du poids de 10g à 15g. Rappelons-nous que le rayon local est défini comme suit: distance jusqu'à 10km à vol d'oiseau.

Date	poids	tarif
1.7.1862 au 31.8.1871	<10g	5cts
	10 - 250g	10cts
1.9.1871 au 31.8.1876	<15g	5cts
	15 - 250g	10cts
1.9.1876 au 31.10.1884	<15g	5cts
	15 - 250g	10cts



Lettre de Genève pour Chêne Thônex affranchie à 5cts (30a).
Tarif pour les lettres dans le rayon local jusqu'à 10g du 1.7.1862 au 31.8.1871: 5cts.



Lettre de Fleurier pour Les Verrières affranchie à 5cts (30d).
Tarif pour les lettres dans le rayon local jusqu'à 15g du 1.9.1871 au 31.8.1876: 5cts.



Envoi de lettres ordinaires dans le rayon local - suite

Tarif pour les lettres dans le rayon local jusqu'à 10g du 1.9.1876 au 31.10.1884: 5cts.



Lettre de Bâle pour Bâle («Dahier» veut dire «pour ici même») affranchie à 5cts (30f).



Lettre de Attiswil pour Attiswil affranchie à 5cts (45b).
Tarif pour les lettres dans le rayon local jusqu'à 15g du 1.9.1876 au 31.10.1884:
5cts.



Envoi d'imprimés

Les tarifs pour l'envoi d'imprimés ont subi quelques changements en ce qui concerne le poids. Les tarifs les plus fréquents sont les 2cts.

Date	poids	tarif	Date	poids	tarif
1.8.1862 au 31.8.1871	<15g	2cts	1.10.1872 au 31.8.1876	<50g	2cts
	15 - 250g	5cts		50 - 250g	5cts
	250 - 300g	10cts		250 - 500g	10cts
1.9.1871 au 30.9.1872	<40g	2cts	1.9.1876 au 30.9.1884	<50g	2cts
	40 - 250g	5cts		50 - 250g	5cts
	250 - 500g	10cts		250 - 500g	10cts
		500 - 1'000g		15cts	



Imprimé de Genève pour
Saxon affranchi à 2cts (28c).
Tarif pour les imprimés
jusqu'à **50g** du 1.10.1872 au
31.8.1876: 2cts.

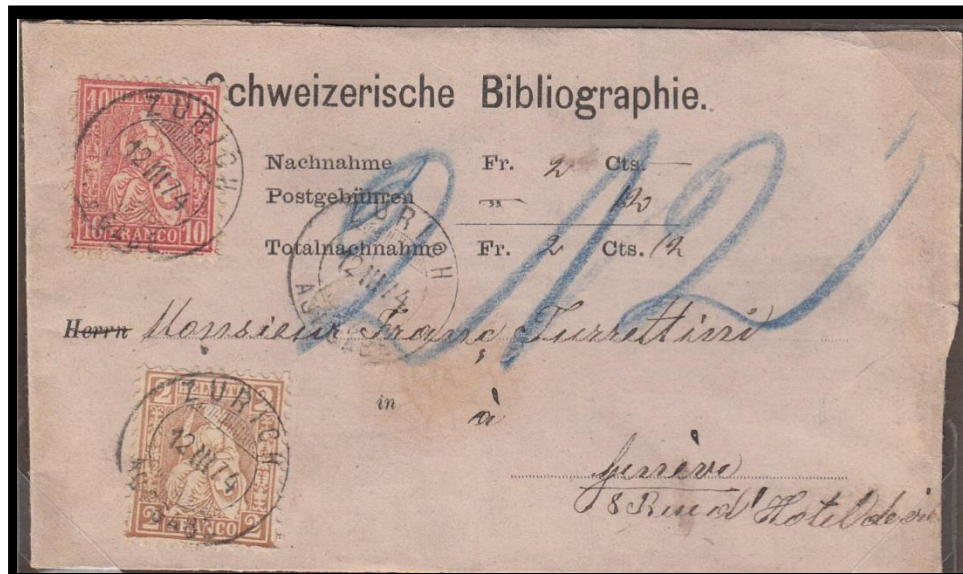


Imprimé de Zurich pour Menziken
affranchi à 2cts (37a, nuance de
couleur peu fréquente).
Tarif pour les imprimés jusqu'à **50g**
du 1.10.1872 au 31.8.1876: 2cts..



Les remboursements

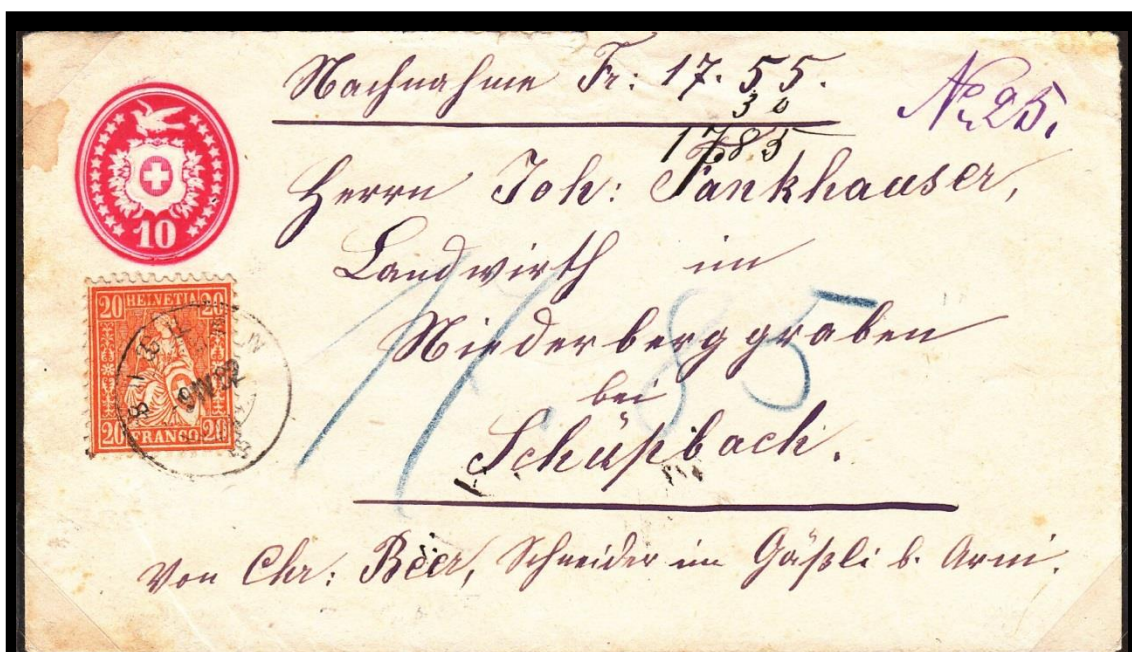
Le tarif pour les remboursements a subi un changement mineur pendant toute la période d'utilisation du 1.7.1862 au 30.9.1884. Les remboursements jusqu'à 50.- francs pouvaient être envoyés par courrier pour 1% du montant à rembourser (minimum 10cts) plus la taxe pour la catégorie de correspondance respective. Les remboursements de 50.- à 300.- francs devaient être envoyés par service de messagerie pour 1% du montant à rembourser (minimum 10cts) plus la taxe pour la messagerie. Le minimum de 10cts fut augmenté à 30cts du 1.1870 au 30.9.1884, ce fut le seul changement.



Remboursement (bande de journal) de 2.12 francs de Zurich pour Genève affranchi à 12cts (38c, 37a [nuance plus claire que d'habitude]).

Remboursement jusqu'à 10.- francs: 10cts.

Tarif pour les imprimés jusqu'à 50g du 1.10.1872 au 31.8.1876: 2cts.



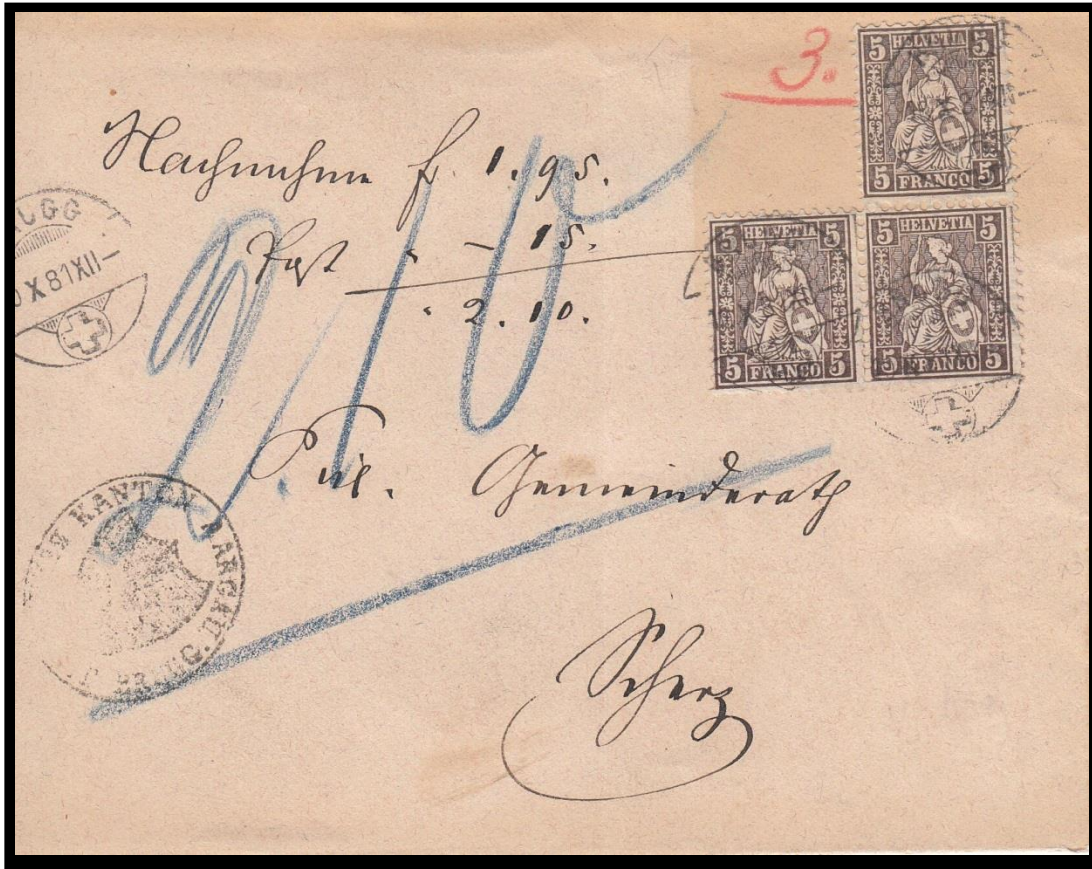
Remboursement de 17.85 francs de Büglen pour Schüpbach affranchi à 30ts (48b sur Tübli).

Remboursement jusqu'à 20.- francs: 20cts.

Tarif pour les lettres jusqu'à 15g du 1.9.1876 au 31.10.1884: 10cts.



Les remboursements - suite



Remboursement de 2.10 francs de Brugg pour Scherz affranchi à 15cts (bloc de trois 45b).

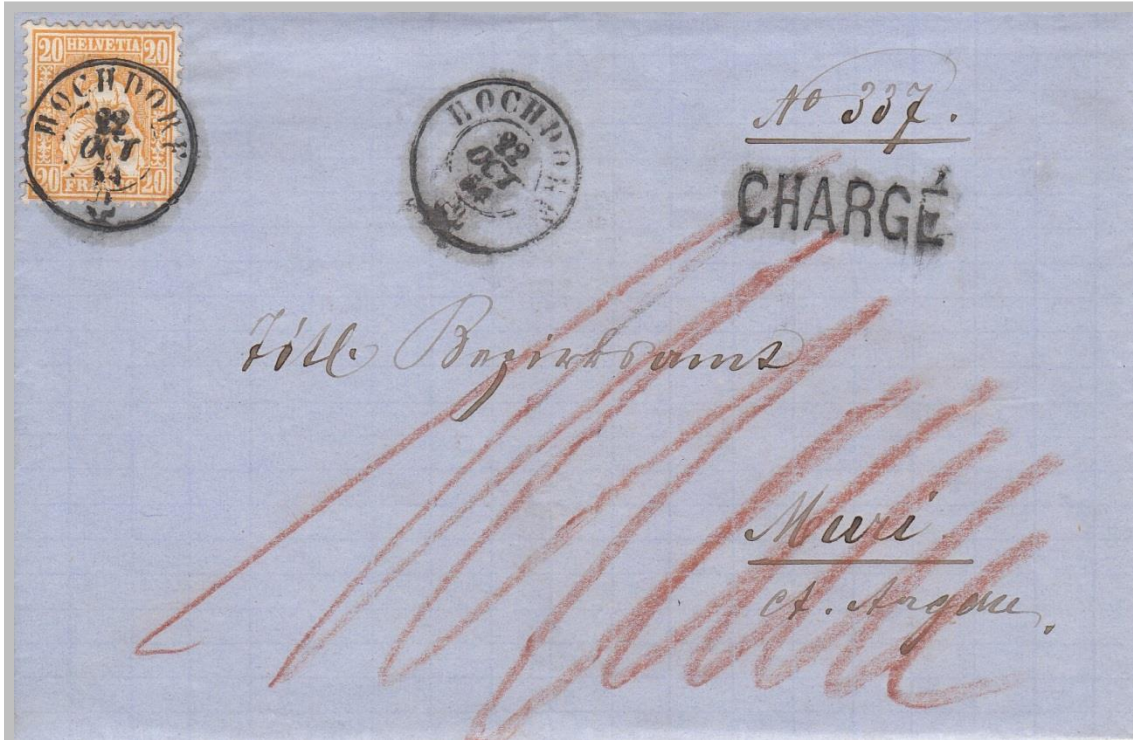


Remboursement de 2.25 francs de Winterthur pour Winterthur affranchi à 15ts (47a) (e).



Les recommandés (Chargé)

Date	tarif
1.10.1849 - 31.8.1871	Le double du tarif pour la lettre
1.9.1871 - 31.8.1876	10cts
1.9.1876 - 31.10.1884	20cts



Lettre recommandée de Hochdorf pour Muri affranchie à 20cts (32a). Elle porte la griffure typique pour marquer une lettre recommandée dans le 7^{ème} arrondissement postal (Lucerne)

Tarif du recommandé du 1.10.1849 au 31.8.1871: Le double du tarif pour la lettre, soit dans ce cas 10cts.

Tarif pour la lettre jusqu'à 10g du 1.7.1862 au 31.8.1871: 10cts.



Lettre recommandée de Münster pour Bettwyl affranchie à 30ts (41a).

Tarif pour le recommandé du 1.9.1871 au 31.8.1876: 10cts.

Tarif pour les lettres jusqu'à 250g (2^{ème} échelon de poids) du 1.9.1871 au 31.8.1876: 20cts.



Les recommandés (Chargé)



Remboursement recommandé de 2.70 francs d'Eschenbach pour Buttisholz affranchi à 30cts (2x30e, 32b).

Tarif du recommandé du 1.9.1871 au 31.8.1876: 10cts.

Tarif pour la lettre jusqu'à 15g du 1.9.1871 au 31.8.1876: 10cts.

Remboursement jusqu'à 10 francs du 1.7.1862 au 30.9.1884: 10cts



Lettre recommandée de Sursee pour Rickenbach affranchie à 25cts (30a, 32a).

Tarif pour le recommandé du 1.9.1876 au 31.10.1884: 20cts.

Tarif pour les lettres dans le rayon local jusqu'à 15g du 1.9.1876 au 31.10.1884: 5cts.



La France
DR: 4

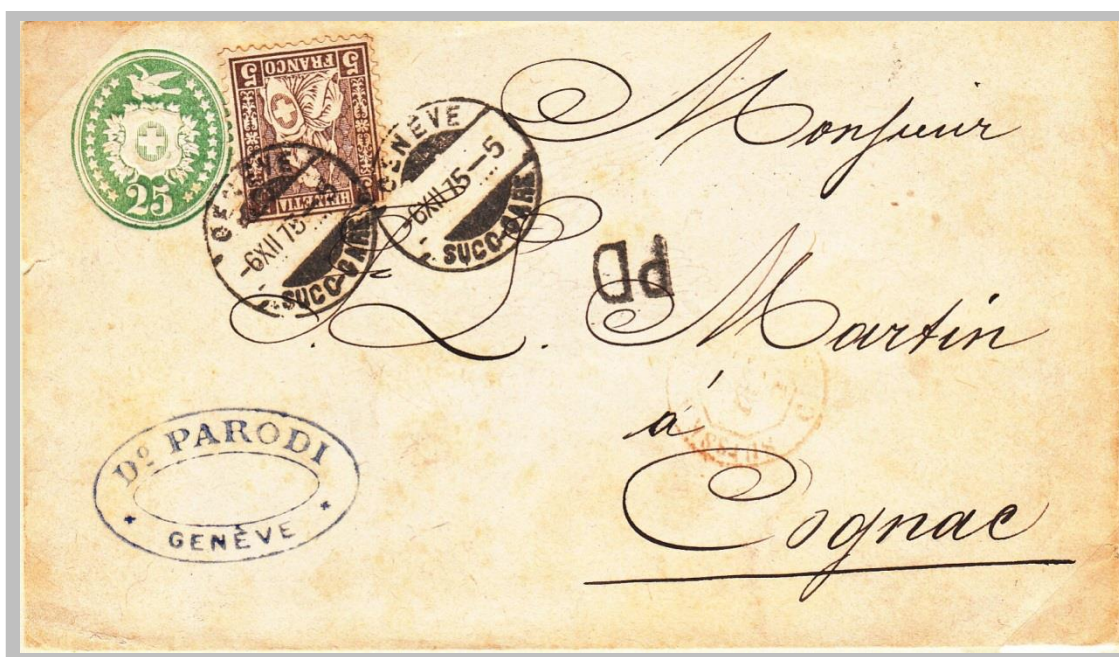
Date	pooids	Rayon limitrophe	tarif France
15.8.1859 - 30.9.1865	7,5g	20cts	40cts
1.10.1865 - 31.12.1875	10g	20cts	30cts

L'U.P.U fut créé le 9 octobre 1874 suite à la Conférence internationale de la poste, qui s'est déroulée à Berne. Le 1^{er} juillet 1875 entrent en vigueur les nouveaux tarifs. La France fait parti des membres fondateurs mais les tarifs n'entrent en vigueur que le 1^{er} janvier 1876!



Lettre d'Aarau pour Dijon affranchie à 40cts (34a, (e)) oblitérée le 12 V 64 par un cachet du groupe 125.

Tarif pour les lettres jusqu'à 7,5g du 15.8.1859 au 30.9.1865.



Lettre de Genève pour Cognac affranchie à 30cts (30a sur Tübli) oblitérée le 6 XII 75.

Tarif pour les lettres jusqu'à 10g du 1.10.1865 au 31.12.1875.



La France



Lettre de Bâle pour Lyon affranchie à 60cts (paire verticale 40b et 38a).
Tarif pour les lettres 10 à 20g (2^{ème} échelon de poids) du 1.10.1865 au 31.12.1875.



Lettre de Genève pour Le Havre affranchie à 80cts (2x34b) oblitérée le 15 NOV. 64 par un
cachet du groupe 116.
Tarif pour les lettres 7,5 à 15g (2^{ème} échelon de poids) du 15.8.1859 au 30.9.1865.



La France



Lettre de Porrentruy pour Belfort affranchie à 40cts (38c, 30b, 40b, affranchissement à trois couleurs (e)).
Tarif pour les lettres dans le rayon limitrophe de 10 à 20g (2^{ème} échelon de poids) du 1.10.1865 au 19.10.1870.

A noter que l'Alsace et la Lorraine furent annexées à l'Alliance du Nord après la victoire sur la France lors de la guerre de 1870. A partir du 20.10.1870 le tarif d'une telle lettre sera de 10cts, soit le tarif du rayon limitrophe avec l'Allemagne.



Lettre de Bâle pour Mulhouse (Haut Rhin) affranchie à 20cts (32a) oblitérée le 15.VII.70.
Tarif pour les lettres dans le rayon limitrophe jusqu'à 10g du 1.10.1865 au 19.10.1870.



La France



Lettre de Bâle pour Le Havre affranchie à 60cts (41b et c, deux nuances de couleurs différentes dont le 41b, nuance moins fréquente).

Tarif pour les lettres 10 à 20g (2^{ème} échelon de poids) du 1.10.1865 au 31.12.1875.



Lettre (devant de lettre) recommandée (2^{ème} échelon de poids; 10 à 20g) de Genève pour Mâcon affranchie à 1 franc (36a) (e).

Le 1 franc seul sur lettre est relativement rare avec, en plus, la nuance de couleur peu fréquente!



L'Allemagne

Avant l'Alliance du Nord, les tarifs pour les états allemands étaient compliqués, comme le montre le tableau ci-dessous. Après la guerre franco-allemande de 1870 les tarifs furent simplifiés. L'UPU n'apporta pas de changements. DR: 4

Date				Rayon I Suisse	Rayon II Suisse
15.10.1852 au 31.8.1868	Rayon limitrophe	jusqu'à 5 milles	37,5km	10cts	
	Rayon I	jusqu'à 10 milles	75km	20cts	30cts
	Rayon II	de 10 à 20 milles	75 à 140km	30cts	40cts
	Rayon III	plus que 20 milles	plus que 140km	40cts	50cts
1.9.1868 au 30.6.1875	Rayon limitrophe			10cts	
	Alliance allemande			25cts	
1.7.1875 au 30.9.1907	tarif UPU			25cts	

1 mille géographique correspondant à 7,5 kilomètres



Lettre de Celigny pour Munich affranchie à 50cts (43c, (e)) oblitérée le 30.8.68. Tarif pour les lettres jusqu'à 15g du 15.10.1852 au 31.8.1868 du Rayon II suisse au Rayon III allemand: 50cts.



Recto de la lettre



Lettre de Bâle pour Leipzig affranchie à 40cts (41a sur Tübli) oblitérée le 21.1.68 par un cachet du groupe 148A. Tarif pour les lettres jusqu'à 15g du 15.10.1852 au 31.8.1868 du Rayon I suisse au Rayon III allemand: 40cts.



L'Allemagne



Lettre de Berlingen pour Ihringen affranchie à 25cts (30e et 38c) oblitérée le 1.5.73.

Tarif pour les lettres jusqu'à 15g du 1.9.1868 au 30.6.1875 de l'Alliance du Nord: 25cts.

La marque «RL» en haut à droite est erronée. De Berlingen jusqu'à Ihringen il y a environ 130 kilomètres de distance. Il ne s'agit donc pas d'un rayon limitrophe!



Lettre de Berne pour Leipzig affranchie à 25cts (30g et 38d sur Tübli) oblitérée le 21.I.81 par un cachet du groupe 76C.

Tarif pour les lettres jusqu'à 15g du 1.9.1868 au 30.6.1875 de l'Alliance du Nord: 25cts.

N'ayant probablement pas de cachet sous la main, «Bern» fut écrit à la main en bleu.



L'Allemagne



Lettre de Genève pour Baden-Baden affranchie à 25cts (40a) oblitérée le 9.2.70.
Tarif pour les lettres pour l'Alliance du Nord jusqu'à 15g du 1.9.1868 au 30.6.1875: 25cts.



Lettre de Berne pour Schliengen affranchie à 50cts (43a) oblitérée le 19.11.72.
Tarif pour les lettres pour l'Alliance du Nord jusqu'à 30g (2^{ème} échelon de poids) du
1.9.1868 au 30.6.1875: 50cts.



L'Autriche

Avant l'Alliance du Nord, les tarifs pour l'Autriche étaient aussi compliqués que pour les états allemands, comme le montre le tableau ci-dessous. Les tarifs sont identiques à ceux de l'Allemagne même si l'Autriche n'a jamais fait partie de la Confédération de l'Alliance du Nord. Pour des raisons géographiques les liaisons postales au-delà de l'Arzlberg se faisaient par l'Allemagne afin d'éviter la barrière alpine.

DR: 4

Date				Rayon I Suisse	Rayon II Suisse
15.10.1852 au 31.8.1868	Rayon limitrophe	jusqu'à 5 milles	37,5km	10cts	
	Rayon I	jusqu'à 10 milles	75km	20cts	40cts
	Rayon II	de 10 à 20 milles	75 à 140km	40cts	50cts
	Rayon III	plus que 20 milles	plus que 140km	50cts	50cts
1.9.1868 au 30.6.1875	Rayon limitrophe			10cts	
	Alliance allemande			25cts	
1.7.1875 au 30.9.1907	tarif UPU			25cts	

1 mille géographique correspondant à 7,5 kilomètres



Lettre de Schwyz pour Vienne affranchie à 50cts (31e, 34b) oblitérée le 28 DEC. 65 par le cachet du groupe 127.
Tarif pour les lettres jusqu'à 15g du 15.10.1852 au 31.8.1868 du Rayon II suisse au Rayon III autrichien: 50cts.



Recto de la lettre



Lettre de Zurich pour Vienne affranchie à 25cts (30c, 32b) oblitérée le 16.IV.69.
Tarif pour les lettres pour l'Autriche, tarif calqué sur le tarif pour l'Allemagne, jusqu'à 15g du 1.9.1868 au 30.6.1875: 25cts.



L'Italie

Le 17 mars 1861 le royaume d'Italie fut proclamé après les premières élections parlementaires. Le nouveau contrat avec la poste entra en vigueur le 1^{er} juillet 1862. Les tarifs ne subirent pas de modifications jusqu'à l'entrée en vigueur du tarif de l'UPU le 1^{er} juillet 1875.

Les tarifs avant juillet 1862 étaient compliqués car la poste avait des différents contrats avec les différents royaumes.

A noter que le contrat avec l'état ecclésiastique eut cours jusqu'au 31.12.1870.

DR: 4

Date	Rayon I Suisse
1.7.1862 au 30.6.1875	Rayon limitrophe jusqu'à 45km 10cts
	Reste de l'Italie 30cts
	Etat ecclésiastique 35cts



Lettre d'Ennenda (GL) pour Fiorenzuola affranchie à 30cts (41b, (e)) oblitérée le 1 NOV. 67 par le cachet du groupe 30 (Ennenda) et du groupe 115 (Glarus).

Tarif pour les lettres jusqu'à 10g du 1.7.1862 au 30.6.1875: 30cts.

Le bureau de poste d'Ennenda fut ouvert le 1.1.1854. Il devint un bureau comptable dès le 1.3.1869.

Lettre de Birrweil pour Fiorenzuola affranchie à 60cts (paire 33b) oblitérée le 3 SEPT. 66 par un cachet du groupe 104I type 3.

Tarif pour les lettres jusqu'à 20g (2^{ème} échelon de poids) du 1.7.1862 au 30.6.1875: 60cts.





«Gazzetta Ticinese» envoyée de Lugano pour le royaume d'Italie affranchie à 3cts (29b) oblitérée le 30 JANV. 64 par un cachet du groupe 115.
Tarif pour les imprimés jusqu'à 40g du 1.7.1862 au 30.6.1875: 3cts.

N. 17.

Per Lugano fr. 13. 80 l'anno, 7 al semestre, 3. 75 il trimestre; Svizzera 15. 90 l'anno, 8 il semestre, 4. 20 il trimestre; Italia 20 l'anno, 10 il semestre, 5. 50 il trimestre; Francia e Algeria 23 l'anno, 12 il semestre, 6. 50 il trimestre; Stati austriaci, Germania, Belgio 25. 20 l'anno, 18. 20 il semestre, 9. 70 il trimestre; Inghilterra, Spagna, America ed Australia 40 l'anno, 22 il semestre, 11. 50 il trimestre; compresa l'affrancazione postale. — Inserzioni cent. 10 per linea o spazio di linea.



GAZZETTA TICINESE

Lugano, Sabato 30 Gennaio 1864.

ANNO LXIV.

Le associazioni si ricevono in Lugano presso la Tipografia e Libreria Francesco Veladini e C., dagli Uffici postali della Svizzera, Italia ed Austria. — Per le inserzioni dirigersi in Lugano all'Ufficio della Gazzetta, ed in Torino all'Ufficio Generale d'Annunzi, via dell' Ospitale, N. 5. — Lettere, gruppi e vaglia postali indirizzarsi franco alla Direzione della Gazzetta in Lugano.

Si pubblica il Lunedì, Mercoledì, Venerdì e Sabato sera quando non ricorra festa.

AMERICA.

New-York 15 gennaio. — Il bombardamento di Charleston distrusse considerevolmente i magazzini. La città è quasi interamente occupata dalle truppe.

In un discorso pronunciato a Filadelfia, Meade disse che egli continuerà la guerra in Virginia, appena sarà favorevole il tempo, e avere speranza che la pace sia ristabilita l'anno prossimo.

Vive discussioni ebbero luogo nel Senato a Washington. Si presentò una mozione nella quale si domanda l'espulsione del sig. Davis dal Kentucky, per aver fatto proposte che hanno un carattere di alto tradimento. Il sig. Davis rispose che, s'egli fosse espulso, ritornerebbe nel Kentucky, gridando all'oppressione. Si crede che la mozione non sarà ammessa.

Del 16. — Longstreet ha ricevuto rinforzi. Trovasi adesso alla testa di 34,000 uomini di fanteria e 12,000 di cavalleria. Il generale separatista fortifica Bulls-Gap, e fa arruolamenti.

Lee ha ricevuto rinforzi e riorganizza la sua cavalleria per la campagna.

Il Rigsraad danese ne' giorni di pericolo è stato il baluardo del diritto della Danimarca e della corona danese. Nutro fiducia che anche ora, che l'uragano nuovamente ci minaccia, lo stesso Rigsraad, da voi, signori, rappresentato, porterà a me ed alla corona l'appoggio prestato ai miei predecessori. (Si, si).

Io vi prometto di difendere ognora la libertà, l'indipendenza e l'autonomia della Danimarca unitamente ai diritti della Corona, e spero che l'Ente supremo, il quale per lo spazio di tanti secoli non ha mai ritirata la sua mano protettrice dalla nostra patria, continuerà a tenerci sotto la sua santa protezione.

Faccio un brindisi a voi, signori rappresentanti del popolo. Viva il Rigsraad danese!

Togliamo dal *Moniteur* francese dell'armata le seguenti interessanti notizie:

«Lo Schleswig, secondo l'ultima anagrafi ordinata da Federico VII nel 1862, ha una popolazione di 378,000 abitanti, di cui 52,000 tedeschi. La sua superficie è di 9000 chilometri quadrati: conta 13 città, 14 borghi e 260 parrocchie.

Flensburg, situato sopra un golfo del mar Baltico, è la città più forte della Danimarca.

vincolate a seguire la loro politica attuale, e che non furono comunicati che ad esse due potenze, non punto agli Stati medii che approvarono quel trattato.

I giornali tedeschi confermano la notizia di un ravvicinamento degli Stati medii verso le due maggiori potenze, in conseguenza di dichiarazioni concilianti fatte da queste alla Dieta.

Un giornale d'Amburgo crede di sapere che i rimproveri indirizzati dal sig. Murray, ministro inglese in Sassonia, ai commissari federali nell'Olstain, porgeranno argomento ad energiche lagnanze dei commissari stessi presso la Dieta di Francoforte.

Riceviamo il testo della nota indirizzata dal duca di Sassonia-Coburgo-Gotha ai ministri d'Austria e di Prussia a Dresda in favore del duca d'Augustenburgo. Ecco il passo più importante:

«Quando il governo di Sassonia-Coburgo-Gotha è stato invitato dalla Danimarca a sottoscrivere il protocollo di Lon-



L'Italie



Lettre de Bâle pour Milan affranchie à 60cts (35, (e)) oblitérée le 25 JUNI 64 par le cachet du groupe 115.

Tarif pour les lettres jusqu'à 20g (2^{ème} échelon de poids) du 1.7.1862 au 30.6.1875: 30cts.



Cachet de Verbano du 11 DIC 65
Cachet de Novara 11 DIC 65
Cachet de Bra 12 DIC 65
Cachet d'Alba 15 DIC 65



Lettre de Cevio pour Alba affranchie à 30cts (33b, (e)) oblitérée par un cachet du groupe 68.

Tarif pour les lettres jusqu'à 10g du 1.7.1862 au 30.6.1875: 30cts.

Cette lettre est partie de Cevio (groupe d'oblitération 68) pour Locarno (groupe d'oblitération 115). A Locarno elle a été acheminée par bateau jusqu'à Verbano en Italie. Elle transita par Novara pour arriver à Bra et pour être réexpédiée à Alba.



L'Angleterre
DR: 4

Date	poids	Tarif (par la France)
15.8.1859 - 30.9.1865	7,5g	60cts
1.10.1865 - 31.12.1875	7,5g	50cts



Lettre de Genève pour Londres affranchie à 60cts (35) oblitérée le 8 JUIL 64 par un cachet du groupe 110.

Tarif pour les lettres jusqu'à 7,5g du 15.8.1859 au 30.9.1865.



Lettre de Genève pour Londres affranchie à 50cts (43a) oblitérée le 10 III.68 par un cachet du groupe 85.

Tarif pour les lettres jusqu'à 7,5g du 1.10.1865 au 30.6.1875.



L'Angleterre



Lettre de Bâle pour Londres affranchie à 60cts (32b, 34a) oblitérée le 29 DEC 63 par un cachet du groupe 115.

Tarif pour les lettres jusqu'à 7,5g du 15.8.1859 au 30.9.1865.



Lettre de Genève pour Londres affranchie à 50cts (43a) oblitérée le 25 VII.68 par un cachet du groupe 83D.

Tarif pour les lettres jusqu'à 7,5g du 1.10.1865 au 30.6.1875.



L'Espagne

Plus que 60% du courrier à destination de l'Espagne est adressé à Léon Laffitte à Madrid ou au Consulat Suisse à Barcelone. DR: 7

Date	poids	Espagne, Baléares, Colonies en Afrique
1.1.1852 - 31.8.1864	7,5g	100cts
1.9.1864 - 31.1.1866	7,5g	80cts
1.2.1866 - 31.10.1867	7,5g	60cts
1.11.1867 - 30.6.1875	10g	50cts



Lettre de Neuchâtel pour Madrid affranchie à 50cts (32b, 41c) oblitérée le 5 VI 72.
Tarif pour les lettres jusqu'à 10g du 1.11.1867 au 30.6.1875.



Lettre de Zurich pour Madrid affranchie à 50cts (43c, (e)) oblitérée le 20 I 71.
Tarif pour les lettres jusqu'à 10g du 1.11.1867 au 30.6.1875.

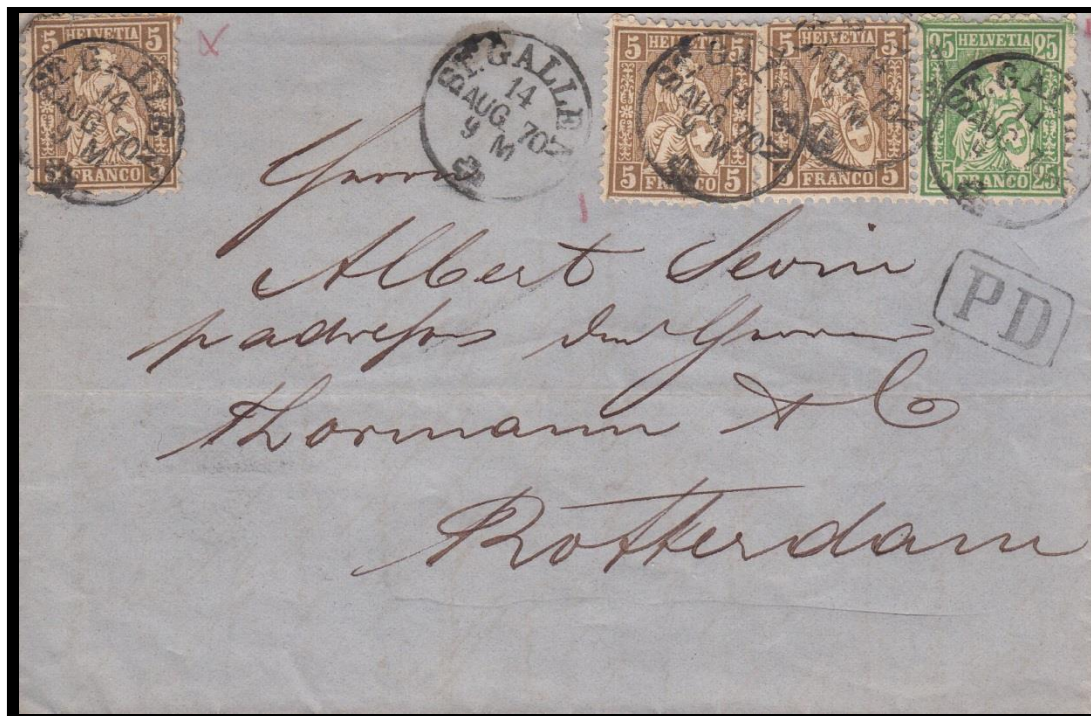


Les Pays-Bas
DR: 7

Date	poids	Tarif		Transit par
		Rayon I	Rayon II	
1.1.1857 - 30.6.1862	7,5g	60cts	60cts	France
1.7.1862 - 31.8.1868	7,5g	50cts	-	France
14.1.1853 - 17.6.1864 Bureau frontaliers	15g	55cts	65cts	Allemagne
14.1.1853 - 17.6.1864	15g	65cts	75cts	
18.6.1864 - 31.8.1868	15g	55cts	65cts	Allemagne
1.9.1868 - 30.6.1875	15g	30cts	-	Direct



Lettre de Lausanne pour Harderwyk affranchie à 60cts (35) oblitérée le 5 MAR 65.
Tarif pour les lettres jusqu'à 7,5g du 1.7.1862 au 31.8.1868 (transit par la France).
La lettre est sur affranchie de 10cts.



Lettre de St-Galle pour Rotterdam affranchie à 40cts (3x30d et 40e) oblitérée le 14 AUG 70.
Le trafic postale fut perturbé suite à la guerre Franco-Allemede qui eu lieu du 1.9.1870 au 18.5.1871. Le port fut donc augmenté du 1.8.1870 au 19.8.1870 à 40cts, à la place de 30ctss, afin de contourner la bataille. Affranchissement possible que pendant 19 jours!



La Russie

Avant le 10.1.1867, les tarifs pour l'envoi en Russie étaient compliqués. Tout dépendait si le courrier était acheminé par la Prusse, par l'Autriche ou par Baden (seulement à destination de la Finlande qui passa sous la souveraineté de la Russie de 1809 à 1917 en tant que Grand-Duché autonome).

DR: 6

Date		Rayon I Suisse	Rayon II Suisse
14.1.1853 au 9.1.1867	Bureaux d'échange russes et polonais		
	par la Prusse	55cts	65cts
	par l'Autriche	50cts	60cts
	Autres bureaux russes et polonais		
	par la Prusse	80cts	90cts
	par l'Autriche	70cts	80cts
1.10.1867 au 31.8.1868	Russie	60cts	75cts
1.9.1868 au 25.7.1872	Russie	50cts	
26.7.1872 au 24.3.1874	Russie par l'Allemagne	45cts	
	par l'Autriche	50cts	
25.3.1874 au 30.6.1875	Russie par l'Allemagne et l'Autriche	45cts	



Verso de la lettre avec le cachet de transit de Bâle

Lettre de Bulle pour St-Petersbourg affranchie à 45cts (32b sur Tübli) oblitérée le 17 I 75.
Tarif pour les lettres jusqu'à 15g du 25.3.1874 au 30.6.1875.



La Turquie

Le transit pour la Turquie se faisait soit par la France soit par l'Autriche soit par l'Italie.
Ci-dessous vous trouverez deux lettres de la même période, envoyées les deux du même endroit, l'une transitant par Vienne et l'autre par Marseille.

DR: 8



Lettre de Neukirch/Th (cachet linaire du groupe 30/N/14) pour Constantinople
affranchie à 50cts (paire 38c et 41a).
Tarif pour les lettres jusqu'à 15g du 1.9.1868 au 30.6.1875 (transit par l'Autriche).



Lettre de Neukirch/Th (cachet linaire du groupe 30/N/14) pour Constantinople
affranchie à 65cts (paire 41a et 30b) (e).
Tarif pour les lettres jusqu'à 15g du 1.10.1865 au 30.6.1875 (transit par la France).
La lettre est sur affranchie de 5cts.



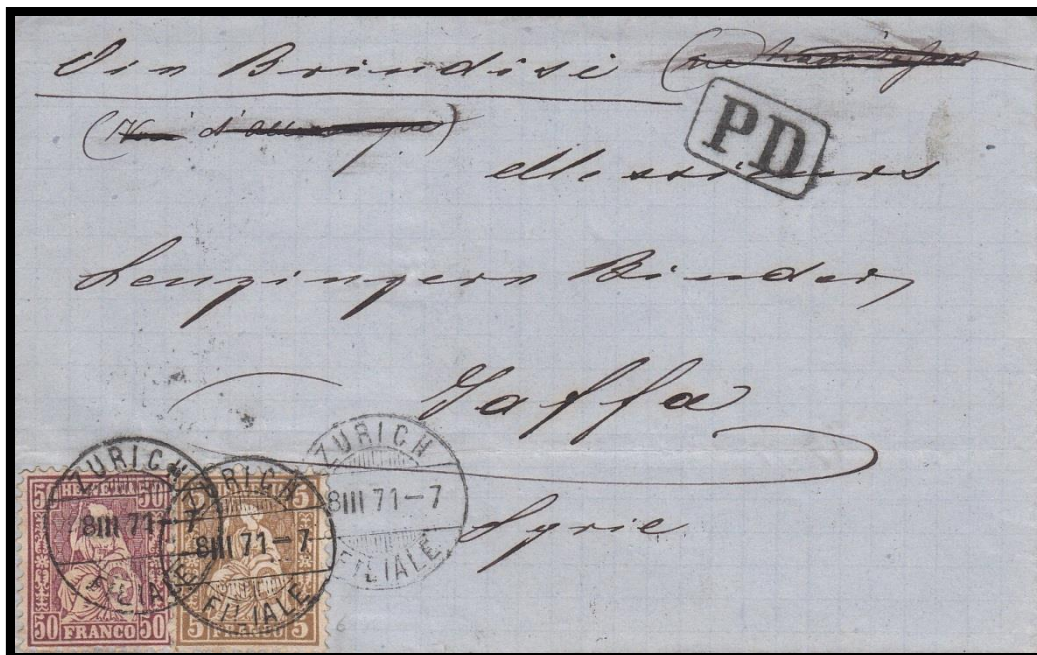
La Syrie

Les tarifs pour la Syrie sont identiques aux tarifs pour la Turquie.

DR: 9



Lettre de Zurich pour Jaffa affranchie à 60cts (2x38c et 2x32b).
Tarif pour les lettres jusqu'à 15g du 1.10.1865 au 30.6.1875 (transit par la France).



Lettre de Zurich pour Jaffa affranchie à 55cts (43a et 30c) (e).
Tarif pour les lettres jusqu'à 7,5g du 1.7.1859 au 1.7.1871 (transit par l'Italie).
La lettre est insuffisamment affranchie Le port s'élève à 1.20. Néanmoins, il n'y a pas de
signe de taxation de la lettre.



Le Japon
DR: 9



Lettre de Winterthur pour Yokohama affranchie à 1 franc (36c) (e).
Tarif pour les lettres jusqu'à 7,5g du 1.10.1865 jusqu'en 1877 (entrée du Japon dans l'UPU)
transitant par la France (par Marseille).
A noter que le «PP» a été tracé à Genève (grille fédérale de Genève à 7 lignes) et on appose
le «PD» qui devait par contre se trouver sur la lettre.

Le Singapour
DR: 10



Lettre de Zurich pour Singapour affranchie à 95cts (bande verticale de 3x41a et 30d) (e).
Tarif pour les lettres jusqu'à 7,5g du 1.6.1869 au 28.2.1871 (transit par l'Italie).
Le «PD» a été remplacé à juste titre par le «PP» car le port était payé jusqu'au port d'arrivée.



Les Indes orientales

Tarif du 1.3.1871 au 1.4.1873 pour le lettres jusqu'à 15g en transitant par l'Italie (Brindisi)

DR: 12



Tüblbrief à 25cts de Zurich pour Mangalore affranchie à 85cts (2x41c).



Tüblbrief à 30cts de Vevey pour Madras affranchie à 85cts (2x40b et 30c).



Les Etats-Unis

Le courrier pour les Etats-Unis pouvait être acheminé par la France, l'Allemagne, la Belgique ou direct ce qui explique la multitude de tarifs possibles.

DR: 4



Lettre de Bâle pour New York affranchie à 110cts (31c et 36c) oblitérée le 24 MARZ 68 par un cachet du groupe 115.

La lettre a transité par la France (Paris) et Queenstown

Tarif pour les lettres jusqu'à 7,5g du 1.7.1862 au 30.6.1875: 110cts.



Lettre de Romanshorn pour New York affranchie à 160cts (2x41c et 36c) oblitérée le 8 VIII 68 par un cachet du groupe 83D.

Envoi direct

Tarif pour les lettres jusqu'à 30g (2^{ème} échelon de poids) du 1.8.1868 au 31.8.1869: 160cts.



Le Canada

Le courrier pour le Canada pouvait être acheminé par la France, l'Allemagne, par les Etats-Unis ou l'Angleterre.

Le tarif pour les lettres jusqu'à 15g du 10.1.1870 jusqu'à l'entrée du Canada dans l'UPU en 1878 s'élevait à 50cts pour l'envoi direct transitant par l'Angleterre.

DR: 11



Lettre de Clarens pour Montréal affranchie à 40cts (38c et 41c).
La lettre est donc insuffisamment affranchie.



Lettre de Clarens pour Montréal affranchie à 50cts (43a)..



Le Pérou

Tarif du 1.10.1865 au 30.6.1875

DR: 11



Lettre de Genève pour Caena au Pérou affranchie à 1.30francs
(36a[nuance de couleur rare] et 33b) (e).

La lettre a transité par la France et par Panama. Le «PD» a été annulé par un «PP» et ce dernier a été apposé encore une fois à gauche de la lettre car le port était payé jusqu'au port d'arrivée. La lettre a transité par Panama afin d'éviter le cap Horn et la traversée de la cordillère des Andes. A noter que le canal de Panama n'existait pas encore, sa construction a débuté en 1880 et a ouvert «ses portes» en 1914!

Le Brésil

Entrée de Brésil dans l'UPU en 1877.

DR: 7



Lettre de Hauptweil pour Céara affranchie à 50cts (43d) (e).

Tarif pour les lettres jusqu'à 30g (deuxième échelon de poids) de 1877 au 30.9.1907.

La lettre a transité par la France (Belfort et Bordeaux) pour arriver à destination.